

Au son de la voix, de la Salle tressaillit et se ramina.

Un cri sourd, une chute, et le drôle qui s'était séparé de ses amis tombait frappé en pleine figure, puis un deuxième s'affaissait comme s'il eût reçu un coup de massue sur l'occiput. Le troisième prit la fuite.

De la Salle, libéré, s'avança pour remercier son sauveur. Que l'on juge de son étonnement en reconnaissant de Tonty. Celui-ci fut également surpris.

—Vive Dieu ! s'écria le premier, aussitôt leur effusion de compliments et de remerciements passée, mon cher chevalier, vous m'avez rendu un fier service !

—Grâce à ma main de fer, répondit le fils du Napolitain.

—Comment cela ?... Que dites-vous ?

—Eh oui !... voyez plutôt !...

Il montrait les coupe-jarrets qui gisaient sans vie à leurs pieds. L'un avait le visage fracassé, l'autre le derrière de la tête fendu, et tous deux baignaient dans leur sang. Leurs blessures étaient produites par un instrument contondant : la main droite de Tonty.

De la Salle se pencha pour voir de plus près.

Il eut une exclamation de stupeur.

—Qu'est-ce donc ? demanda de Tonty.

—Le misérable que je voulais faire arrêter !... Jolicœur !...

Tonty se baissa à son tour et posa sa main gauche sur la poitrine de Jolicœur.

—Je ne sens pas battre le cœur, dit-il.

Il se releva.

—Il n'a ce qu'il mérite, répondit de la Salle !... Allons-nous en !... La police ramassera et fera ce que bon lui semble de ces deux corps !...

Ce fut l'raison funèbre de Jolicœur et de son compagnon.

CHAPITRE III

LE POSTE DE NIAGARA

Le 14 juillet 1678, la petite troupe du seigneur de Cataracouy s'embarquait à la Rochelle, à destination de l'Amérique. De la Salle emmenait des artisans, quelques hommes d'armes et deux religieux, auquel il faut ajouter des femmes et des enfants, soit en tout un effectif d'environ une trentaine d'âmes. La navigation sur l'Atlantique, très lente alors, prit deux mois entiers, car ce n'est que le 15 septembre suivant que leur navire jetait l'ancre devant Québec.

L'automne allait bientôt commencer, et de la Salle ne voulait pas perdre une seule journée. Aussitôt descendu à terre, il envoya ses gens au fort Frontenac, et remit au père Hennepin, récollet venu de France avec lui, une lettre d'instructions et d'ordres pour M. de la Motte qui commandait le fort pendant son absence. Quant à lui et son lieutenant, ils restèrent une semaine à Québec pour se reposer, et profitèrent de leur séjour en cette ville pour conclure certaines transactions urgentes.

Presque tout de suite, de Tonty fut à même de constater l'animosité que quelques personnages très en vue nourrissaient envers son chef. Cela le froissa, lui, dont le caractère était droit et loyal, et il résolut autant qu'il le pourrait de s'opposer à ces projets hostiles envers son chef.

De la Salle s'était construit une barque de dix tonneaux sur le lac Ontario—ou, comme on l'appelait alors, le Frontenac, mais il comprit que pour faciliter ses entreprises à l'ouest, la nécessité d'un bateau plus grand s'imposait. Il fallait de plus que ce navire put naviguer en amont des chutes du Niagara.

Il envoya le sieur de la Motte avec seize hommes, charpentiers et autres artisans, pour la construction de ce vaisseau en amont des chutes, et établir en même temps un poste à l'embouchure de la rivière de ce nom.

De la Motte, le père Hennepin, et les seize Français partirent de Cataracouy le 18 novembre 1678, dans leur barque. Ils côtoyèrent le littoral nord du lac jusqu'à ce qu'ils atteignirent l'endroit où se trouve aujourd'hui Toronto.

Des vents contraires, des tempêtes qui sévirent

vigoureusement forcèrent l'équipage de s'abriter dans la baie de Toronto, et d'attendre patiemment le beau temps. Enfin, le 5 décembre, ils mirent le cap au sud, et le lendemain, l'étrave de leur navire fendait les eaux de la rivière Niagara.

Les Français atterrirent aussi près que possible des chutes, et de la Motte et le Père Hennepin, accompagnés de trois ou quatre hommes de l'équipage, gravirent la falaise escarpée qui dominait la rivière à cet endroit.

Le panorama s'étendant à perte de vue, attirait l'attention des navigateurs. Au loin, au Midi, le regard était comme ébloui par une nappe étincelante sous les réverbérations du soleil ; le lac Erié pareil à une immense glace reflétait les rayons de l'astre du jour. Une île taillée en pointe, comme l'éperon d'un cuirassé, séparait l'onde fuyante en amont des chutes, et se terminait à son extrémité septentrionale, par d'énormes rochers surplombant l'abîme, formant ainsi deux puissantes cataractes, dont les voix tonnautes jetaient dans les airs un vacarme effroyable.

A l'Orient et à l'Occident, des bouquets de chênes et de sapins balançaient tristement leurs bras décharnés, au gré du souffle de Borée.

Le vert tendre des gazons s'était bronzé, et par endroits le sol disparaissait sous les lambeaux d'hermine ; l'Hiver au front neigeux avait déjà donné distraitemment de grands coups de pinceau dans ce paysage grandiose.

Soudain l'attention des blancs fut attirée par une scène d'un autre genre, cette nature morte qu'ils contemplaient venait de s'animer. Une scène de vénerie se déroulait sous leurs yeux.

Des chasseurs sauvages débouchèrent de l'un des bouquets d'arbres décorant le panorama que les Français admiraient encore. Ces Nemrods poursuivaient un magnifique cerf dix cors. L'animal arriva sur la berge et la vue de l'onde rapide et bouillonnante l'arrêta brusquement. Il voulut fuir d'un autre côté, mais les sauvages s'étaient déployés et lui barraient la route. Alors, courageusement, le cerf s'élança dans la rivière pour la franchir à la nage. Mais le courant est tellement fort que rien ne peut lui résister, et bientôt la vaillante bête épuisée est entraînée vers le gouffre redoutable.

Le dix cors dans ses efforts désespérés pour se tirer du danger où il venait de se précipiter, s'était rapproché un peu de la berge. Les chasseurs Tsonnontouans s'en étant aperçus voulurent se saisir de lui à l'aide de leurs lassos ; courant le long de la rivière, ils essayaient à l'aide de leurs longues lanières de cuir de capturer le cerf. L'un d'eux, soit excès de zèle, soit imprudence, s'avança trop sur le bord, car un éboulement se produisit sous ses pieds, en un clin d'œil, il fut précipité dans l'abîme. Nous allions dire dans le Styx ; c'était à peu près la même chose : ses instants étaient comptés, et Caron l'attendait au gouffre du Niagara.

De la contemplation de cette masse d'eau, arrivant par des rapides si étrangement agités, aux deux cataractes, où elle se précipitait avec un fracas saisissant, s'émanait une grisérie, une fascination attirante, dangereuse et quasi irrésistible. Les Français le ressentirent. Les eaux se choquant à tout moment dans leur course furibonde, créaient en leurs heurts des gerbes superbes, des fusées étincelantes et prismatiques sous les effluves dorés du soleil, phénomènes qui se renouvelaient sans cesse aux mêmes endroits, comme s'ils eussent eu un caractère permanent, et que l'onde ne se fût jamais déplacée.

L'effet avait un cachet fascinateur très sensible, et MM. de la Motte, le P. Hennepin et leurs compagnons, s'apercevant qu'ils subissaient cette influence, battirent en retraite, et regagnèrent leur barque.

Des glaçons, flottant au gré du remous, frappaient comme autant de béliers les flancs de la barque et menaçaient de l'éventrer.

De la Motte comprend tout de suite le danger, et s'occupe d'y parer. Il fait hâler le navire plus près de terre, au moyen d'un câble et du cabestan ; le câble se brise. Le maître-charpentier en prend un plus gros, en fait une ceinture au navire et l'équipage s'emploie

en un commun effort pour atterrir à la côte : Eh hop ! Ils réussissent, après beaucoup de difficultés.

Cela fait, le commandant songe à la construction d'une habitation pour l'hiver. Malgré le grand froid, chacun travaille avec courage, et bientôt l'édifice est terminé. On y transporte les provisions, armes, bagages, etc, apportées dans la barque, et enfin, l'on entoure l'habitation d'une palissade de pieux, mesure prudente rendue nécessaire par le voisinage des Iroquois. Le sol était gelé ; les travailleurs afin d'y pouvoir enfoncer les pieux faisaient bouillir de l'eau qu'ils versaient sur la terre pour l'amollir.

Seize hommes diligents, en six jours, peuvent accomplir une jolie somme d'ouvrage. Leur principal labeur et le plus important étant achevé, le Récollet célébra la première messe au Divin Maître dans ce coin du Canada. C'était le 11 décembre.

De la Motte avait encore pour mission de se concilier les Iroquois par des présents et des promesses, car ils regarderaient certainement d'un œil farouche l'établissement des Français au Niagara. Il partit donc, un matin, avec le religieux et plusieurs hommes pour le village des Tsonnontouans, situé à une journée de marche des chutes du Niagara. Aux approches du village indien, leur présence fut signalée et leur arrivée souleva des acclamations variées.

Que voulaient les fils d'Ononthio ?

Voir le vaillant chef des Tsonnontouans et fumer avec lui le calumet de la paix.

On conduisit aussitôt la petite troupe dans la cabane des sachems, où bientôt le grand chef de la tribu et ses conseillers parurent. Les sauvages s'assirent par terre, avec la gravité qui leur est habituelle. Le calumet circula ; chacun à son tour tira solennellement une bouffée ou deux de fumée, puis le haut dignitaire des Iroquois s'informa de ce qui lui valait l'honneur de la visite des visages pâles.

De la Motte se leva et annonça qu'Ononthio désirait entrer en relations plus intimes.

Pour cela, il venait s'établir au Niagara ; ouvrir un comptoir pour traiter avec eux. Ils y trouveraient toutes sortes de marchandises, à des prix aussi favorables que ceux des Hollandais d'Albany, et des Anglais de Boston.

Les Tsonnontouans ayant les Français à proximité, auraient un débouché facile pour leurs pelleteries.

De la Salle ferait construire un grand canot sur le lac Erié, ce qui rendrait une alliance avec lui encore plus importante.

A la fin de chacune de ces propositions, de la Motte introduisait un ballot contenant des présents, qui étaient bien accueillis comme on peut le croire.

Mais les Peaux-rouges remirent leur réponse au lendemain, car ils ne font jamais rien sans avoir délibéré au préalable.

La séance à huis clos des Iroquois fut orageuse ; plusieurs des ennemis irréconciliables de la race française s'opposèrent énergiquement à traiter avec les étrangers. Leur inimitié provenait sans doute de leur contact avec les Hollandais et les Anglais. Cependant, le parti modéré l'emporta et le conseil des sachems accepta l'alliance proposée.

L'un des chefs subalternes, sur l'ordre d'un ancien de la tribu, s'adressa aux visages pâles.

—Les Tsonnontouans, dit-il en substance, jouissaient de la réputation bien méritée de guerriers intrépides. Les fils d'Ononthio étaient renommés aussi pour leur vaillance, et les Iroquois admettaient le compliment des premiers en contractant le rapprochement désiré.

En ce qui concernait la construction d'un grand canot, les Tsonnontouans n'étaient pas épris de l'idée. Ce projet assurait aux Français la suprématie sur les mers d'eau douce avoisinantes, mais confiants dans la parole des blancs, ce canot ne serait jamais qu'un instrument pour le commerce des pelleteries, ils se reposaient sur leur honneur pour que ce bâtiment n'eût point de caractère moins pacifique.

Les Iroquois pour gage de leur parole et de leur consentement, offrirent à M. de la Motte des colliers de verroterie.

(A suivre)